

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 23 mai 2012

sous la Présidence de Monsieur Adriano FRANSCINI

Préavis 04/2012 Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2012, 1^{ère} série

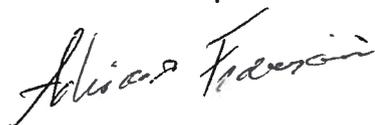
Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N° 04-2012 du 4 avril 2012,
- vu le rapport de la Commission des finances,

décide

1. d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires demandés au budget communal de l'exercice 2012, 1^{ère} série, tels que présentés dans le présent préavis, pour un montant total de CHF 137'700.00.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully
Le président



Adriano FRANSCINI



La secrétaire



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 24 mai 2012